

Bruxelles restreint les règles de la libre circulation dans l'espace Schengen

Les Vingt-Sept devraient entériner le rétablissement provisoire des contrôles aux frontières

Bruxelles
Bureau européen

La décision du Danemark, annoncée mercredi 11 mai, de rétablir unilatéralement les contrôles à ses frontières intra-européennes, devait pimenter un peu plus la réunion des ministres de l'intérieur des Vingt-Sept, jeudi, à Bruxelles.

Réclamé notamment par la France, ce conseil extraordinaire prévoyait précisément d'examiner la question du fonctionnement et de la « gouvernance » de l'espace Schengen, créé en 1995.

À l'issue d'une polémique entre Paris et Rome sur la gestion d'un flot d'immigrants illégaux venus de Tunisie, Nicolas Sarkozy et Silvio Berlusconi, en désaccord sur l'interprétation des règles de l'espace sans frontières, s'étaient, en revanche, retrouvés le 26 avril pour réclamer à la Commission européenne la possibilité de rétablir temporairement les contrôles aux frontières nationales.

Tirailé, l'exécutif européen avait répondu positivement le 4 mai. Il proposait d'étendre les critères qui, depuis 1995, permettent déjà le rétablissement de tels contrôles.

Seraient désormais prises en compte la « défaillance » d'un pays situé aux frontières extérieures de l'Union européenne (UE) ou une pression migratoire « soudaine et inattendue » sur l'une de ces frontières. Bruxelles comptait cependant se limiter à « une clarification », à « des lignes directrices pour une interprétation cohérente des règles » ou encore à « l'examen d'un mécanisme de dernier recours ».

La commissaire aux affaires intérieures, la Suédoise Cecilia Malmström, espérait en outre obtenir que Bruxelles puisse, à l'avenir, vérifier elle-même que les États remplissaient bien les conditions leur permettant de rétablir les contrôles. Afin que les « circonstances exceptionnelles » invoquées n'aboutissent pas à une remise en cause rapide du princi-

pe même de la libre circulation.

M^{me} Malmström devrait toutefois déchanter, et pas uniquement parce que le Danemark a ouvert une brèche dans laquelle pourraient s'engouffrer d'autres pays où la pression populiste est forte, s'appuyant tant sur un puissant sentiment anti-immigrés que sur un sentiment anti-européen.

Ce sont les Etats qui continueront à décider seuls de rétablir ou non des contrôles, et pas la Commission

La France, de son côté, a prévu qu'elle ne se contentera pas de « clarifications » du code Schengen. Elle dira qu'elle veut un nouveau texte législatif qui détaille clairement les nouveaux critères permettant le rétablissement des contrôles, mais prévoit aussi les

mécanismes d'aide aux pays confrontés à des problèmes migratoires : les renforts, les moyens financiers, etc.

L'Allemagne, appuyée par Paris et d'autres capitales, soulignera quant à elle qu'il n'est pas question de voir la Commission jouer les contrôleurs : ce sont les États qui continueront à décider seuls de rétablir ou non des contrôles à leurs frontières.

Enfin, l'exécutif bruxellois va être déçu s'il pense qu'en échange d'une extension des possibilités de restaurer les contrôles frontaliers, les réticences des pays hostiles à l'entrée de la Roumanie et de la Bulgarie dans Schengen seront levées.

Paris et Berlin déposeront bientôt un document conjoint qui réclamera la mise au point de nouvelles mesures pour ces deux pays, dont les progrès en matière de gouvernance resteraient insuffisants. « L'hypothèse de la prochaine entrée de la Croatie dans l'Union et les événements en Afrique du Nord nous forcent désormais à élaborer des réponses globales à ces différents problèmes », souligne un diplomate.

Dernier élément, la France va demander que soit relancé le projet de création d'un corps européen de gardes-frontières avec une « mise en cohérence » et une meilleure coordination des systèmes de surveillance nationaux et des fichiers de visas. ■

Jean-Pierre Stroobants

Le repli danois sur le dossier des frontières

Stockholm
Correspondance

D'ici trois semaines, le Danemark aura réintroduit les contrôles permanents à ses frontières intra-européennes après dix ans d'interruption. Cette décision prise mercredi 11 mai est le fruit de plusieurs semaines de négociations entre le gouvernement minoritaire libéral-conservateur, un député chrétien-démocrate isolé et le Parti du peuple danois (DF), formation d'extrême droite.

Le DF, qui est à l'origine de la proposition, a fêté cet accord au champagne, comparant ce jour à celui de 2000 quand les Danois avaient voté non au référendum sur l'euro. « La réintroduction des contrôles aux frontières est un grand jour pour le Danemark », a déclaré Pia Kjaersgaard, présidente du DF, qui soutient depuis 2001 le gouvernement libéral-conservateur au Parlement et lui assure sa majorité.

Le principal argument pour l'ex-

trême droite est de lutter contre la criminalité transfrontalière. Il faut, estime-t-elle, des agents aux frontières pour fouiller les véhicules à la recherche de drogue et d'armes. La Commission européenne a demandé des explications aux autorités danoises.

Compromis

L'accord prévoit la mise en place de nouveaux postes de contrôle à ses frontières avec l'Allemagne, mais également dans les ports et au bout du pont géant de l'Oeresund qui relie la Suède au Danemark. Le texte prévoit aussi l'achat de nouveau matériel électronique, l'embauche de gardes-frontières et de policiers, la mise sur pied d'unités mobiles – notamment à bord des trains internationaux – et de nouveaux scanners pour les containers des ports marchands.

Depuis des années, l'extrême droite réclamait le retour des gardes-frontières danois. Elle avait fait de ce rétablissement des contrôles la condition indispensa-

ble à son soutien au plan gouvernemental de réforme de l'Etat-providence à l'horizon 2020. Le gouvernement avait envisagé de supprimer le système des préretraites et d'augmenter l'âge de départ à la retraite. Réforme radicale à laquelle s'opposait le DF. Un compromis a été trouvé. Les départs en préretraite pourront se faire trois ans avant l'âge légal de la retraite, contre cinq ans auparavant.

Le DF a également obtenu un durcissement des peines contre les étrangers coupables de délits qu'il sera plus facile d'expulser.

Cet accord démontre l'influence de l'extrême droite sur la politique danoise. Depuis l'entrée en scène du DF il y a quinze ans, le Danemark n'a cessé de durcir sa politique concernant les étrangers. Le ton adopté par l'extrême droite est désormais repris en écho par tous les partis, à droite comme à gauche. Seules de petites formations font désormais entendre une voix différente. ■

Olivier Truc

